



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration des bâtiments publics



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Sécurité intérieure

Inauguration du Nouveau Centre National de Tir à Luxembourg-Reckenthal de la Police Grand-Ducale



DOSSIER DE PRESSE

28 juillet 2015





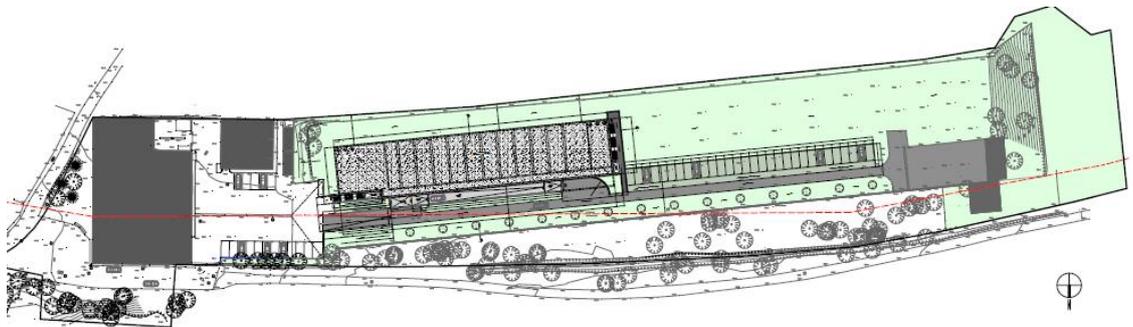
Historique

Après la deuxième guerre mondiale, l'Armée luxembourgeoise a installé un champ de tir au Reckenthal. Au moment de l'abolition du service militaire obligatoire en 1967, le champ de tir est tombé sous la responsabilité de la Gendarmerie Grand-Ducale.

Toutes les formations de tir, tant initiale que continue des forces de l'ordre luxembourgeoises composées de la Gendarmerie Grand-Ducale et de la Police, se sont déroulées sur le champ de tir au Reckenthal, celui de l'Armée au Blesdall, celui de l'Administration des douanes et accises à Rumelange, respectivement sur des champs de tir de clubs privés.

Des travaux de rénovation des anciennes installations ont été entrepris à partir de 1999 et en janvier 2001, le Centre national de tir de la Police Grand-Ducale a ouvert ses portes.

L'extension du stand de tir au Reckenthal s'est avérée nécessaire pour maintenir la qualité de la formation de tir et la méthodologie d'enseignement appliquée actuellement. Cette mesure permettra à chaque membre du cadre policier d'effectuer jusqu'à trois entraînements de tir par an, au lieu des deux entraînements actuels.





Implantation

La nouvelle extension du stand de tir se situe dans la vallée entre la forêt du « *Bambesch* » et le lieu-dit « *Eiebiert* » de la Commune de Strassen.

De par sa situation à proximité directe de l'autoroute de Strassen, le Centre national de tir au Reckenthal permet un accès facile à tous les services de la Police Grand-Ducale.

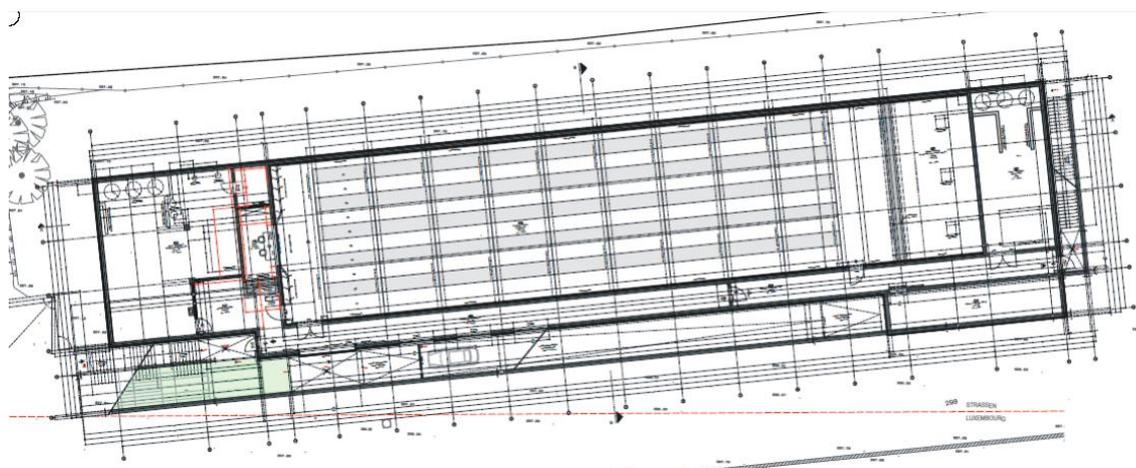
Concept architectural

Le nouveau bâtiment du stand de tir a été élaboré de façon à répondre aux exigences actuelles de la Police Grand-Ducale notamment en ce qui concerne la formation de tir des agents de la Police Grand-Ducale.

Le bâtiment d'une longueur de 83 m et d'une largeur de 16,90 m permet un entraînement simultané à 10 tireurs sur une distance maximale de 50 m.

Vu la destination du bâtiment et la configuration du site, le projet a été conçu aux fins de s'intégrer harmonieusement dans l'environnement existant. De ce fait, le stand de tir a été entièrement enterré avec une toiture verte afin de minimiser son impact sur l'environnement aussi bien d'un point de vue volume que d'un point de vue nuisances sonores.

L'accès au nouveau stand de tir est garanti à la fois par un escalier et par une rampe. Cette mesure permet aux agents de la Police Grand-Ducale d'y accéder avec divers véhicules ou autres équipements nécessaires à la mise en scène de multiples scénarios lors de l'entraînement.





Programme de construction

La nouvelle extension comprend :

- un hall d'entrée ;
- un couloir de distribution et sorties de secours ;
- une salle d'attente pour les tireurs ;
- une salle de tir pour 10 tireurs en simultané (dimensions 53 x 14 mètres) ;
- une butte de tir en granulats de caoutchouc ;
- un local régie ;
- des locaux techniques ;
- un local stockage/dépôt.





Concept constructif

Description du système statique

- bâtiment à un seul niveau enterré, entièrement en béton armé, avec radier et voiles, colonnes, poutres, dalles en béton ;
- les voiles extérieurs et la dalle sont isolés thermiquement ;
- la toiture verte réduit de façon considérable les nuisances acoustiques ayant un impact sur l'environnement.

Façades

Le bâtiment étant enterré sur toute sa hauteur mais pas sur toute sa périphérie, les deux façades visibles sont orientées nord et est. Ces façades sont habillées par un bardage en bois à fixation invisible. Les châssis des fenêtres sont en aluminium à coupure thermique, équipés de verre de sécurité et anti-effraction afin de garantir le niveau de sécurité requis.

Cloisonnement, plafonds et planchers

Il a notamment été porté une attention particulière à l'intégration d'isolants thermique et acoustique performants tout en tenant compte du fait que de par sa vocation tous les matériaux utilisés sont du type difficilement inflammable. En outre, pour des raisons techniques et de sécurité des utilisateurs, les matériaux utilisés présentent un bon coefficient d'absorption d'impacts des balles.

Le sol de la salle de tir est constitué de dalles en caoutchouc d'une épaisseur de 4 cm recouvertes par des résines époxydiques afin de pouvoir absorber et éviter le ricochet des projectiles. Les murs et les plafonds de la salle de tir sont habillés en panneaux à haute performance acoustique en laine de roche et de panneaux en fibres de bois.

Le piège à balles est composé d'une structure métallique en acier galvanisé de 3 mm d'épaisseur recouverte par une couche de granulats en caoutchouc d'une épaisseur d'environ 100 cm.



Concept technique

Production d'énergie thermique

La production d'énergie thermique est assurée par deux chaudières à condensation d'une puissance thermique totale de 592 KW. La distribution de l'énergie thermique à l'intérieur du bâtiment se fait essentiellement par des radiateurs et également par la batterie de chauffe de l'installation de ventilation.

Installation de ventilation

La ventilation du stand de tir se fait par l'intermédiaire d'une installation de ventilation composée d'un groupe de pulsion d'une puissance thermique de 470 KW avec récupération de chaleur et d'un débit de pulsion et d'extraction de 63.500 m³/h.

Alimentation électrique

L'alimentation électrique du bâtiment est garantie par un transformateur d'une puissance nominale de 250 kVa qui se situe à l'extérieur du bâtiment.

Eclairage de sécurité et de secours

L'éclairage de sécurité est assuré par des blocs autonomes. L'autonomie du système d'éclairage de secours est assurée par des accumulateurs pendant une durée d'au moins 60 minutes. Cet éclairage de secours permet en cas de sinistre l'arrêt en toute sécurité des activités, l'évacuation des lieux, le balisage des issues de secours et l'intervention des services de secours.



Dates clés

Autorisation de construire	: juillet 2011
Début des travaux de gros-œuvre	: octobre 2012
Mise en service	: mai 2015
Inauguration	: 28 juillet 2015

Surfaces et volumes

Surface d'exploitation	: 970 m ²
Surface totale	: 1'300 m ²
Volume total	: 9'300 m ³

Coût du projet

Budget	: 6'600'000 € TTC
--------	-------------------



Maître de l'ouvrage

Ministère du Développement Durable et des Infrastructures

Administration des bâtiments publics

Maîtrise d'œuvre

Architectes	:	Klein & Muller s.à r.l
Ingénieur génie civil	:	Simon & Christiansen
Ingénieur génie technique	:	Goblet Lavandier & Associates
Coordinateur de sécurité	:	E3-Consult
Bureau de contrôle	:	TÜV Saarland
Bureau de contrôle dépollution	:	Luxcontrol
Bureau certification dépollution	:	AIB-Vinçotte
Expert en stand de tir	:	Manfred Bittner

Entreprises

Gros-œuvre & aménagements extérieurs	:	Budau GmbH & Co.KG
Installations électriques BT / CF	:	Electricité Watry s.à r.l
Sanitaires/chauffage/ventilation	:	Thermolux / Wagner Building Systems
Système de gestion audio et éclairage	:	Eltrona Interdiffusion S.A.
Système de vidéosurveillance	:	Eltrona Interdiffusion S.A.
Installation contrôle d'accès	:	Siemens S.A. Building Technologies
Travaux d'étanchéité et toiture jardin	:	M. Mutsch & Fils S.A.
Menuiserie extérieure et vitrerie	:	Metalica S.A.
Façades isolantes et bardages en bois	:	La Parqueterie s.à r.l



Enduit et plafonnage	: Ibermat s.à r.l
Chapes et carrelage	: Design Carrelages S.A.
Serrurerie	: Filauro Giuseppe s.à r.l.
Linoléum	: PFP s.à r.l
Portes coupe-feu et métalliques	: PFP s.à r.l
Travaux spécifiques d'aménagement	: CK Technology sprl
Peinture	: Laruccia Peinture s.à r.l

